LE RAPPELLA PELLA PROPERTIES DE LA PROPERTIE D









En décembre dernier, 5 membres du Service de protection incendies de Larouche ont été honorés, ils ont reçu la Médaille du Courage du Gouverneur général du Canada pour leurs nombreuses années d'implication à titre de pompiers. Sur les photos, de gauche à droite, Christian Maltais s'est vu remettre deux barrettes pour ses 42 ans de service. Daniel Lavoie (34 ans de service) et Denis Lavoie (33 de service) ont reçu une barrette. François Simard s'est mérité une médaille pour ses 24 ans de service. Robin Labrecque, absent lors de la remise, a obtenu une médaille pour ses 23 ans de service.



Les Chevaliers de Colomb de Larouche circuleront de porte en porte pour la vente des lapins en chocolat le **dimanche 11 mars dès 11h**. Les lapins JAKO sont disponibles au coût de 5\$ chacun. Tous les profits de cette campagne de financement seront remis à la jeunesse. Merci!



Nous vous invitons à être prudents et courtois lorsque vous voyez des déneigeuses à l'œuvre... rappelez-vous que même si vous les voyez, les conducteurs ne vous voient pas nécessairement.



MOT DU MAIRE

Par Réjean Bédard

Mérite diocésain

Le dimanche 21 janvier, j'assistais à une soirée visant à saluer et souligner le travail de notre évêque diocésain monseigneur André Rivest qui prend sa retraite. Huitième évêque du Diocèse de Chicoutimi, monseigneur Rivest est avec nous depuis treize ans. Plusieurs témoignages sont venus confirmer son humanisme et sa proximité des gens. Originaire de la région de Montréal, il a rapidement



Réjean Bédard, Maire de Larouche

adopté notre région. Il songe même à terminer ses jours parmi nous. Merci monseigneur Rivest pour ces années consacrées à notre région et longue vie parmi nous.



Lors de cette soirée, monseigneur Rivest en a profité pour remettre les médailles du mérite diocésain. L'un de nos concitoyens, M. Paul Thivierge, s'en est vu attribuer une, un honneur largement mérité. En effet, Thivierge, pilier de la vie liturgique de notre paroisse, s'implique dans l'église et effectue nombre d'heures de bénévolat un impressionnant depuis plus de 36 ans. Loin d'être rémunérée, cette implication occasionne même des dépenses qu'il assume personnellement.

Merci M. Thivierge, c'est grâce à des personnes bénévoles comme vous que notre communauté se porte bien.

Démission d'un conseiller municipal

En décembre, nous avons reçu la démission de M. Sébastien Lessard à titre de conseiller municipal. Dommage, j'estimais monsieur Lessard comme étant un bon élément à notre table du Conseil, ses interventions étaient toujours pertinentes. Dans sa lettre de démission, M. Lessard invoquait des raisons personnelles. Malgré le court mandat, je le remercie pour son intérêt et respecte sa décision. Le directeur général, à titre de président d'élection, dispose d'un délai de quatre mois pour déclencher l'élection afin de le remplacer.



MOT DU MAIRE

Par Réjean Bédard

Hydro-Québec

L'été dernier le Conseil municipal s'est plaint auprès d'Hydro-Québec pour les nombreuses pannes à survenir sur notre territoire. Il s'agissait de pannes éclaires (flash) mais qui sont parfois néfastes pour nos appareils sensibles aux fluctuations de tension. Les gens d'Hydro ont fait des vérifications et ils ont reconnu une augmentation importante des pannes au cours de 2017. Lors d'une rencontre l'automne dernier, ils nous ont proposé un plan correctif sur deux ans mais qui, selon eux, devrait donner des résultats dès 2018. Bien qu'il soit difficile d'identifier les causes exactes, l'état de certains isolateurs et les branches d'arbres à proximité des fils sont parmi les plus probantes. Il est donc important de laisser les émondeurs faire leur travail lorsqu'ils se présentent sur nos terrains. Le refus d'un propriétaire peut causer des pannes à des centaines d'abonnés dans un secteur. Je dois dire que les gens d'Hydro nous ont offert une bonne collaboration. Des rencontres sont prévues aux trois mois pour faire le suivi du plan d'action.

Fête des semences

La Municipalité de Larouche accueillera, le dimanche 11 mars, la Fête des Semences du Saguenay-Lac-St-Jean à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de Ville. Cet événement organisé par le mouvement Alma en transition est le 5^e depuis sa fondation. Des semenciers et artisans du terroir offriront leurs produits et des conférenciers nous renseigneront sur le sujet. Tous les citoyens sont conviés à cet événement.

Salaires des élus

Comme à chaque année depuis 2014, les élus municipaux de Larouche recevront une augmentation de salaire en ce début d'année. Celle-ci correspond à l'augmentation du coût de la vie déterminée par Statistique Canada. C'est donc dire que nous recevrons cette année une généreuse augmentation de 1,6%. Les nouveaux salaires des conseillers grimperont à 4 249,32\$ auquel s'ajoute 2 125,32\$ en frais de représentation pour un total de 6 374,64\$. Quant à moi je recevrai en tant que maire un salaire de 12 931,80\$ et 6 465,96\$ en frais de représentation pour un total de 19 397,76\$.

Comme on a déjà fait circuler sur Facebook que je gagnais 50 000\$, je désire rétablir les faits. J'en profite pour inviter les gens à la prudence avant de répéter ce qui circule sur le net.



Inspections en cours

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES — INSPECTEURS EN ÉVALUATION MUNICIPALE

La M.R.C. du Fjord-du-Saguenay désire informer les propriétaires de la municipalité de Larouche de la présence de ses inspecteurs en évaluation municipale durant les mois de février à mai 2018.

Les inspecteurs de la M.R.C. visiteront chacune des propriétés afin de rendre ses dossiers d'évaluation conformes aux exigences prescrites dans le cadre de la confection des rôles d'évaluation, tel que requis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

La Loi sur la fiscalité encadre le geste posé par l'évaluateur ou son représentant par les articles 15 et 16:

- 15. L'évaluateur ou son représentant peut, dans l'exercice de ses fonctions, visiter et examiner un bien situé dans le territoire de la municipalité locale, entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié. Il doit être muni d'une carte d'identité, sur laquelle apparaît sa photographie, délivrée ou certifiée par le greffier de l'organisme municipal responsable de l'évaluation, et il doit l'exhiber sur demande. 1979, c. 72, a. 15; 1991, c. 32, a. 10; 1994, c. 30, a. 2.
- 16. Le propriétaire ou l'occupant qui refuse l'accès du bien à l'évaluateur ou à son représentant agissant en vertu de l'article 15, ou qui l'entrave, sans excuse légitime, commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 50 000 \$. 1979, c. 72, a. 16; 1990, c. 4, a. 424; 1991, c. 32, a. 11.

Nous demandons votre collaboration afin de permettre à ceux-ci de compléter les vérifications nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay au numéro suivant : 418 673-1705.

Dates de versements — Taxes municipales

Le compte de taxes annuelles est payable en trois (3) versements aux dates d'échéance suivantes :

1^{er} versement : 7 mars 2018

• 3^e versement : 13 septembre 2018

2^e versement : 14 juin 2018



Vous utilisez les services en ligne de votre institution financière afin d'acquitter votre compte de taxes municipales?

Afin d'éviter les erreurs, et que votre paiement ne soit pas lié à votre compte, assurez-vous que le numéro de matricule inscrit à votre dossier est le même que celui inscrit sur votre compte de taxes 2018.

Merci de votre collaboration



AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil de la municipalité a adopté, à sa réunion du 15 janvier 2018, les avis de motion suivants :

AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

Avis de motion est par les présente donné par monsieur le conseiller Pascal Tremblay qu'il déposera pour adoption à une séance subséquente du conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme 2015-340 afin de le rendre conforme au règlement numéro 17-369 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et ayant pour objet de modifier les limites en plus des zones d'aménagement prioritaire et des zones de réserve du périmètre urbain et de l'affectation urbaine secondaire à vocation récréotouristique de la municipalité de Larouche.

AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis de motion est par les présente donné par monsieur le conseiller Fernand Harvey qu'il déposera pour adoption à une séance subséquente du conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2015-341 afin de le rendre conforme au règlement numéro 17-369 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et ayant pour objet de modifier les limites en plus des zones d'aménagement prioritaire et des zones de réserve du périmètre urbain et de l'affectation urbaine secondaire à vocation récréotouristique de la municipalité de Larouche.

Le conseil municipal proposera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, des projets d'amendement aux règlements ci-haut mentionnés.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 18e jour de janvier 2018.

Martin Gagné

directeur général et secrétaire-trésorier



INFO-PANNES

Pourquoi y a-t-il des pannes ?

Été comme hiver, le réseau de distribution d'électricité est mis à rude épreuve. Bien que nos équipements soient robustes et résistent à la plupart des intempéries, la végétation à proximité du réseau, elle, tolère moins bien les caprices de la météo.

Lors de vents forts ou d'orages violents, un arbre ou une branche qui tombe sur un élément du réseau peut causer une panne de courant qui peut toucher un grand nombre de clients.

Comme les plus violents orages ont lieu de juin à août, il n'est pas étonnant que la majorité des pannes survienne pendant l'été. En hiver, c'est souvent la neige lourde qui fait plier les branches ou les arbres au point de les faire tomber sur les fils électriques, causant des pannes.

À visionner sur le site d'Hydro-Québec : Comprendre les pannes d'électricité

Comment signaler une panne?

Lorsque vous appelez au 1 800 790-2424 et que vous donnez votre lieu de consommation, le système vous fournit l'heure prévue de rétablissement du service si la panne a déjà été signalée.

Si vous souhaitez nous communiquer des informations complémentaires concernant une panne, notre système automatisé vous offre la possibilité de parler à un représentant.

Dans une situation qui représente un danger pour la vie ou pour la sécurité publique (feu dans un poteau, fils tombés), vous devez composer le 911.

Prévenir une panne

Vous pouvez appeler nos services à la clientèle lorsque vous voyez qu'un de nos équipements présente un risque pour les personnes ou semble endommagé.

Pour nous joindre:

1 888 385-7252

De 8 h à 20 h 30 en semaine

De 9 h à 17 h la fin de semaine

Les informations que vous nous communiquez sont précieuses. Elles nous permettent de remédier rapidement au problème que vous aurez décrit, par exemple un poteau qui menace de tomber.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous de façon préventive, par exemple si des branches d'arbre touchent des fils électriques.

Il est possible que votre secteur ne figure pas prochainement à notre calendrier d'entretien ou de visites sur le terrain, d'où l'importance de nous communiquer l'information.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet Info-Pannes d'Hydro-Québec .



COMMISSION DES LOISIRS

Ouverture de la patinoire

Lundi au vendredi

18h à 19h 19h à 21h30 Patinage libre Hockey libre

Samedi, Dimanche

et congés scolaires 12h30 à 14h Patinage libre 14h à 16h 18h à 19h 19h à 21h30 Hockey libre Patinage libre Hockey libre (Horaire sujet à changement sans préavis) Suivez la Commission des Loisirs de Larouche sur Facebook pour plus de détails.



Petite patinoire

Une seconde patinoire est disponible en tout temps pour le patinage libre et/ou le hockey des tout-petits.

Chalet des loisirs, 418 542-7756

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LA PÊCHE HIVERNALE AU LAC DE L'AQUEDUC





* Maximum de 30 captures par pêcheur au cours de l'hiver.

* Avant d'aller à la pêche, vous inscrire sur le site de la municipalité, au www.villedelarouche.gc.ca

* Après être allé à la pêche, compléter le rapport de pêche sur le site de la municipalité, même si vous n'avez pas fait de captures.

* Ne pas faire de feux sur la glace ou en périphérie du lac.

* Ne pas circuler en motoneige ou en VTT sur la glace.

* Rapporter vos déchets.

* Respecter les terrains privés.

* Accéder au lac par le sentier derrière l'école Du Versant.

* Seuls les abris démontables sont permis, vous devez les enlever à la fin de chaque journée de pêche.







MAISON DES JEUNES

SEMAINE DE RELÂCHE Glissades en tube au Mont Lac-Vert

La Maison des jeunes invite LA POPULATION à participer à la soirée de **GLISSADES EN TUBE** qui aura lieu **le vendredi 2 mars prochain** au Mont Lac-Vert d'Hébertville.

- Transport en AUTOBUS GRATUIT pour tous les participants;
- Admission GRATUITE pour les membres de la Maison des jeunes;
- Admission à 15\$ pour les participants du public de tous âges (non-membre de la mdj);
- Pour pratiquer le ski, la planche, la raquette ou le Fat Bike, il sera nécessaire de réserver sa place dans l'autobus. Les participants paieront les frais d'admission et de location d'équipement directement à la billetterie du Mont Lac-Vert. Pour consulter les tarifs en vigueur : http://www.montlacvert.qc.ca

Tous les participants aux glissades en tubes doivent obligatoirement compléter leur inscription et payer l'admission (s'il y a lieu) au local de la Maison des jeunes pendant les heures d'ouverture d'ici le 28 février. Les formulaires d'inscription et d'autorisation sont disponibles à la Maison des jeunes, à l'Hôtel de ville ou sur le web à www.villedelarouche.gc.ca

Les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés d'un adulte. Les enfants doivent mesurer 40 pouces et plus pour être admissibles aux glissades en tube.

Le déplacement en autobus s'effectuera à partir de la Maison des jeunes (709, rue Gauthier).

Le départ aura lieu à 18h et le retour à 21h30.

Information et inscription: 418 695-2201, poste 3604.





Pool du Super Bowl

Félicitations à M. Denis Lalonde, détenteur du pointage gagnant (billet #33: Patriots 33 - Eagles 41). M. Lalonde se mérite une bourse de 300\$.

Merci à tous les participants.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAISON DES JEUNES

Lundis, mercredis et vendredis de 18h à 21h



CAMP DE LA RELÂCHE



HORAIRE

Lundi 5 mars au vendredi 9 mars Animation de 9h à 16h

LIEU

Grande salle du Centre communautaire 709, rue Gauthier, Larouche

ADMISSIBILITÉ

- ⇒ Enfants de 5 à 12 ans, maternelle en cours ;
 - ⇒ Places limitées ;
- ⇒ Priorité aux résidants de Larouche.

ACTIVITÉS

Jeux d'adresse, jeux de société, raquette, patinage, improvisation, glissade, concours de bonhomme de neige, bricolage, cinéma.

SORTIES*

- ⇒ Musée du Fjord et Zoo de Falardeau
 - ⇒ Centre national d'exposition et Club de gymnastique JAKO
- ⇒ Piscine et Centre d'amusement MégaFun
- * La programmation peut changer sans préavis

COÛTS

(sorties et activités spéciales incluses)

⇒ 1er enfant : 35\$

⇒ 2ième enfant : 33\$

 \Rightarrow 3^{ième} enfant et plus : 31\$

Paiement en argent ou chèque à l'ordre de: Commission des loisirs de Larouche

SERVICE DE GARDE (facultatif)* Offert de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30

Offert de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 25\$ /famille

* Le service de garde est payable à l'inscription.



PÉRIODE D'INSCRIPTION

Mardi 20 février et jeudi 22 février de 18h à 20h Hôtel de ville, 610, rue Lévesque, Larouche

Les documents d'inscription sont disponibles en ligne : www.villedelarouche.gc.ca

Information: Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605





Avis de convocation Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Commission des loisirs de Larouche se tiendra le lundi 26 mars 2018 à 19h à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville (610, rue Lévesque, Larouche).

Veuillez noter que toute personne physique intéressée aux buts et aux activités de la Commission des loisirs, âgée de 16 ans et plus et résidant sur le territoire de la municipalité de Larouche est membre de la Commission des loisirs de Larouche.

Cette année, quatre (4) postes au sein du Conseil d'administration seront en élection. De plus, une modification des règlements généraux devra être ratifiée par l'assemblée générale. L'amendement permet de combler un poste vacant au sein du Conseil d'administration par une personne non-membre. Les règlements généraux complets ainsi que la modification à ratifier sont disponibles immédiatement pour consultation à www.villedelarouche.qc.ca

Le procès-verbal, le rapport d'activités et le bilan financier seront remis sur place.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
- 2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
- 5. Rapport d'activités du Conseil d'administration sortant ;
- 6. Présentation du bilan financier;
- 7. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale ;
- 8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
- 9. Lecture de la procédure d'élection ;
- 10. Élection des administrateurs ;
- 11. Parole aux membres;
- 12. Levée de l'assemblée.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous à l'organisation et au développement des loisirs de notre municipalité.

Maxime Larouche Secrétaire-trésorier

Donné à Larouche, le 13 février 2018.



MONT-GYM: AU SOMMET DE TA FORME

1 mois: 35\$
2 mois et plus: 25\$/mois

* Dépôt de 20\$ pour la puce d'accès. *Les taxes sont incluses dans le prix.







Prochaine visite du kinésiologue 27 février de 17h à 20h

Pour connaître l'horaire de notre kinésiologue, suivez Mont-Gym sur Facebook



Mathieu Bédard Simard Kinésiologue (FKQ), Entraîneur Spinal certifié

Services inclus avec l'abonnement:

- Utilisation des équipements 24h / 24 7j / 7;
- Accès aux douches et vestiaires ;
- Présence du kinésiologue 3 heures / semaine ;
- Rencontre initiale et plan d'entraînement 1 fois / an.

Nos partenaires





Pour information et inscription **Maxime Larouche** 418 695-2201, poste 3605 mlarouche@villedelarouche.qc.ca





PARENTS D'ENFANTS DE 6 À 17 ANS

INVITATION AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE LAROUCHE

Soirée café thématique

Mon estime de soi de parent... comment se porte-t-elle?

À l'Hôtel de ville (610 rue Lévesque)

Mardi 20 mars De 18h30 à 20h30

Café et galettes gratuits sur place



Une invitation du

Centre d'intervention familiale

Confirmez votre présence

à Stéfanie par téléphone au 418 695-2780



info@cifletransit.org

www.cifletransit.org





Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Info-aidant est un service téléphonique professionnel, confidentiel et gratuit qui s'adresse aux proches aidants d'aînés et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé. info-aidant@lappui.org

1 855 852-7784

ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES



Vous avez des photos dont vous êtes fiers? Vous aimeriez les partager avec la communauté?



Le comité Famille-Aînés recherche des photographies de citoyens, évènements, paysages qui ont été prises sur le territoire de notre municipalité afin d'enrichir la deuxième édition de la Politique famille-aînés et illustrer le annuaire téléphonique prochain Larouche.

N'hésitez plus un instant, votre contribution sera bienvenue! Nous indiquerons bien sûr l'auteur de la photo, sauf choix contraire de votre part.

Faites-nous parvenir vos images au mbgirard@villedelarouche.gc.ca

Alma Dimanche 11 mars, de 9h à 16h, salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville (610 rue Lévesque, Larouche).

La terre est gelée « ben dure» et l'hiver fort bien campé; pour tous les maraîchers et passionnés de jardinage, c'est déjà le moment de rêver et planifier le jardin pour la prochaine saison estivale. Alors, il ne faut surtout pas manquer le prochain rendez-vous de la Fête des Semences© Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Nos semenciers étaleront des semences choisies et adaptées à nos climats et nos artisans présenteront des produits du terroir pour le plaisir du palais et des yeux. Quatre conférenciers prendront la parole. En matinée, Réjean Côté, qui maîtrise la délicate récolte et la conservation des semences, sera suivi de Dustin Roy pour qui la culture des champignons n'a plus aucun secret. Suivant la pause-diner, Guy et Hélène Cloutier, artistes et écologistes nous partageront leur conception d'un monde plus respectueux du vivant et une approche originale d'autonomie alimentaire. En fin d'après-midi, Gérald Tremblay, véritable prospecteur de l'éco-responsabilité avant l'heure, nous situera quelques initiatives collectives qui réforment le tissu social de nos communautés.

C'est donc une occasion incontournable pour diversifier les cultures de votre potager et enrichir vos connaissances. C'est une invitation à toute la famille et nous espérons la

venue des enfants, jeunes ou moins jeunes, pour qui des activités sont aussi prévues.

Renseignements:

Marc Fortin : 418 662-6541 🔢







CLUB OPTIMISTE



En décembre dernier, le Club Optimiste organisait, avec la classe de 1^e année de Madame Myriam, l'atelier biscuits de Noël en collaboration avec Valérie Desrochers de Vanille et Cacao (également membre du Club) L'atelier s'est déroulé dans la bonne humeur et dans la créativité les tout-petits avaient à décorer des biscuits sablés au beurre qu'ils

allaient, par la suite, livrer aux résidents du Domaine Montagne! de Une intergénérationnelle qui a fait plaisir aux petits autant qu'aux plus grands... Tous en ont profité pour partager breuvages, histoires et cantiques de Noël.





Pour la 5^e édition de

l'Opti coup de cœur qui aura lieu le samedi 28 avril prochain, le Club est à la recherche de jeunes talents de 5 à 25 ans. Que ce soit pour le chant, la danse, l'humour ou même le cirque! Nous recherchons les perles du Saguenay-Toujours sous la Lac-St-Jean! souper-spectacle découverte des produits du terroir, nous vous invitons à vous procurer vos billets pour ce délicieux souper auprès des membres du Club au coût de 40\$! On vous y attend!

Inscription: Information: Vicky Émond-Tremblay Geneviève Bouchard Potvin 418 542-4260 418 719-0312

Travail de rue dans la municipalité de Larouche

Qu'est-ce que le travail de rue? C'est un intervenant accessible à tous. autant aux adolescents qu'aux adultes. Cet hiver, les travailleuses de rue continueront d'effectuer une présence régulière dans votre municipalité et d'y créer des liens de confiance avec les gens. Pour s'identifier les travailleuses de rue portent un sac à dos orange, circulent dans la municipalité avec un véhicule clairement identifié au travail de rue du Patro de Jonquière.

Plusieurs fois par mois, une présence est assurée dans plusieurs endroits de la municipalité et plusieurs services confidentiels sont offerts,





peu importe la problématique vécue, que ça aille bien ou non. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, un dépannage alimentaire en situation de dernier recours ou tout simplement pour parler un peu, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.

N'hésitez pas à les contacter en personne ou par téléphone (appels ou textos)!! ie : 418 944-1290 Sabrina : 418 944-1819 Marie-Joelle : 418 944-

418 944-1299 Jennie:



LES DROITS DES AÎNÉS



Déjeuner-conférence avec le Centre de Justice de proximité

Vendredi 2 mars dès 9h Domaine de la Montagne

649 rue Gagné, Larouche

Il n'y a pas d'âge pour connaître ses droits

- Types d'infractions possibles envers une personne âgée
- Droits et obligations du logement pour les aînés
- Représentation légale en cas d'inaptitude et régimes de protection

L'accompagnement des aînés et les baux en résidence privée

- Règles entourant le bail de logement dans une résidence privée
- Motifs justifiant la résiliation d'un bail

 Informations sur la Régie du logement et accompagnement lors de problématique de bail

Café, bar à pain et viennoiseries offerts sur place

Informations: Carolane Bouchard

418 812-4889



BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD



LE « LIVRE MYSTÈRE » EST DE RETOUR!

Pour une *troisième année* nous vous proposons, en *février* et *mars*, un rendezvous inusité avec le livre...

- ☆ Vous aimez lire?
- ★ Vous aimez relever un défi?

Un choix de lecture à l'avengle, ça vous tente?

Le principe est simple :

- Vous vous rendez à la bibliothèque dès maintenant;
- Vous choisissez un roman emballé;
- Vous avez jusqu'au 28 mars 2018 pour le lire;
- Et si vous participez à l'une des deux rencontres du mercredi 28 mars (soit à 14h ou en soirée à 19h) pour partager votre expérience, vous pourrez gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 50\$ à la Librairie Marie-Laura!

Simple, amusant et facile...!

Cette activité s'adresse à tout le monde... Le but n'est pas de faire de la critique de livres. Le plaisir est dans le **partage** et dans la possibilité de connaître de nouveaux livres et de nouveaux auteurs...

L'ÉQUIPE

Johanne Bergeron — France Bouchard — Michel Corneau — Charlie Duperré — Doris Fortin Martine Fradet — Sylvie Fortin — Mona Gagné — Julianna Gagnon — Robert Leblond Sylvie Voisine, responsable

Heures d'ouverture de la bibliothèque : Mardi de 18h30 à 20h30

Mercredi de 14h à 20h30.

Téléphone : 418 695-2201 poste 3609 Courriel : larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca



BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD

LIRE À VOIX HAUTE À LA MAISON

Parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui ont commencé à lire à voix haute à leur enfant avant

3 MOIS

Parents d'enfants âgés de 3 à 5 ans qui lisent à voix haute à leur enfant de 5 à 7 jours par semaine

DES ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 5 ANS



La fréquence de lecture à voix haute de 5 à 7 jours par semaine chute radicalement quand les enfants ont plus de 5 ans et 8 ans

E 6 À 8 ANS



58 % des enfants de



LES PARENTS LISENT PLUSIEURS LIVRES À VOIX HAUTE

Pourcentage de parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui lisent à voix haute chaque semaine et qui lisent plus d'un livre chaque fois



LE POUVOIR DU CHOIX

Pourcentage des enfants à qui on lit à voix haute chaque semaine et qui choisissent leurs propres livres



LES ENFANTS ET PARENTS QUI LISENT ENSEMBLE À VOIX HAUTE AIMENT ÇA!

DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 11 ANS (LEURS PARENTS

ADORENT (ONT ADORÉ) LIRE ENSEMBLE À VOIX HAUTE

DES PARENTS D'ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 5 ANS

SONT ÉGALEMENT D'ACCORD



RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE LES ENFANTS ET LES PARENTS ADORENT LIRE ENSEMBLE



C'est un moment particulier ensemble!





Les livres et les enfants : tendances et habitudes – Édition canadienne Scholastic.ca/rapportsurlalecture

₩SCHOLASTIC



INSPECTION PRÉACHAT

Avec la fin de l'hiver qui approche, c'est le temps pour plusieurs de magasiner la maison de leur rêve! Pour certains, ce rêve tournera en cauchemar s'ils ne prennent pas les mesures nécessaires pour s'assurer de la qualité de leur investissement soit: l'inspection.

Qu'est-ce qu'une inspection de la maison? Une inspection de la maison est un examen visuel complet qui dresse le portrait de la structure globale de la maison et de ses composantes.

Un inspecteur en bâtiment dûment formé examinera votre maison dans le but de découvrir des indices de problèmes potentiels. Les composantes qui ne fonctionnent pas correctement doivent être identifiées, ainsi que les éléments qui dépassent leur durée de vie ou qui sont dangereux. Le but de l'inspection de la maison est de fournir au client une meilleure compréhension des conditions de propriété, tel qu'observé au moment de l'inspection.

Pourquoi une inspection? Une inspection préachat peut vous fournir l'information dont vous avez besoin de savoir sur l'état de la maison que vous prévoyez acheter. Plus d'informations équivalent à une décision d'achat éclairée, ce qui équivaut à moins de surprises. Minimisez le risque pour votre investissement. Personne ne veut faire face à des coûts sérieux et inattendus peu de temps après un achat.

Pour les vendeurs, l'inspection prévente vous permettra de déceler les problèmes et d'y apporter les correctifs avant de mettre en vendre votre propriété. Une maison en bon état se vend plus rapidement et à meilleur prix. Et bien souvent, le vendeur n'est pas au fait des problématiques.

Quel inspecteur choisir? Tous les inspecteurs d'habitations ne sont pas également formés et qualifiés! La meilleure source est souvent le « bouche-à-oreille »; demandez à un ami, à une famille ou à un collègue de vous recommander un inspecteur en bâtiment qu'ils ont utilisé par le passé et qui était satisfait des services.

Si vous regardez dans les pages jaunes ou sur internet, la plupart des entreprises d'inspection de maison peuvent être trouvées sous les rubriques "Services d'inspection du bâtiment" ou "Inspection résidentielle". Quelle que soit votre source de référence, veuillez faire preuve de diligence raisonnable lors de la sélection d'un inspecteur et assurez-vous aussi qu'il détienne une assurance erreur et omission. Discutez de vos attentes avec l'inspecteur pour vous assurer que le rapport fourni répondra à vos besoins particuliers. Assurez-vous des compétences, de la formation et de la qualification de l'inspecteur. Certains offrent même le service de thermographie. Toutefois, cette technologie à ses avantages, ses limites et son prix. Attention toutefois, même si plusieurs offrent ce service dans la région, un seul inspecteur est certifié thermographe.

Combien coûte une inspection? Le prix de l'inspection dépend de plusieurs facteurs, dont la dimension de la résidence, l'année de construction, le type de bâtiment, etc. Le tarif d'une inspection se situe généralement entre 400\$ et 800\$. Assurez-vous cependant à ne pas magasiner un prix, mais les compétences de l'inspecteur. Certains offrent leur service pour à peine 300\$... Vous aurez ce pour quoi vous aurez payé.

Pour toute question ou information : **Sébastien Lessard**, inspecteur en bâtiment certifié 654 rue Richer, Larouche 418 769-0984



COLLECTES MATIÈRES RÉSIDUELLES







Collectes des matières recyclables et des ordures



22 février	22 mars
Ordures	Ordures
23 février	23 mars
Recyclage	Recyclage
8 mars	5 avril
Ordures	Ordures
9 mars	6 avril
Recyclage	Recyclage

Déposez vos bacs à la rue le soir de la veille de la collecte.

Votre bac roulant a été endommagé par le camion de collecte?

Communiquez avec Denis Chouinard au 418 695-2201, poste 3602.



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS DUDIE d'élection

2018 04 08 à 20 h année mois jour 4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Linda Simard 5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Linda S Président d'élection Adresse : 610 rue Lévesque Adresse : 610 rue Lévesque	2018 04 08
A NOTER - Le vendredi par Larouche Municipalité	
A NOTER - Le vendredi par	année mois jour
Martin Gagné Président d'élection 1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller siège # 2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite at ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le ca heures suivants : Au plus tot le 23 février 2018, soit 44 jours avant le scrutin. Du 2018 02 23 au 2018 03 05 année mois jour JOURS : lundi HEURES : De : 9 h à : 12 h mardi De : 9 h à : 12 h pe : 9 h à : 12 h pe : 9 h à : 12 h De : 9 h à : 12 h NOTER - Le vendredi De : 9 h à : 12 h vendredi De : 9 h à : 12 h pe : 9 h à : 12 h pe : 9 h à : 12 h pe : 9 h à : 12 h Linda Simard 4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Linda Simard Aresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche Du conseiller siège #	
Martin Gagné Président d'élection I. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller siège # Conseile	
Président d'élection 1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller siège # 2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le ca heures suivants : Au plus tôt le 23 février 2018, soit 44 jours avant le scrutin. Du 2018 02 23 au 2018 03 05 année mois jour année mois jour JOURS : lundi HEURES : De : 9 h à : 12 h De : 12 h De : 12	
2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite at ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le ca heures suivants : Au plus tôt le 23 février 2018, soit 44 jours avant le scrutin. Du 2018 02 23 au 2018 03 05 année mois jour JOURS : lundi HEURES : De ; 9 h à : 12 h De : :	
ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le ca heures suivants : Au plus tôt le 23 février 2018, soit 44 jours avant le scrutin. Du 2018 02 23 au 2018 03 05 année mois jour JOURS : lundi HEURES : De : 9 h à : 12 h De : 12 h A De : 12 h De : 12	5
A NOTER - Le vendredi 3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,	
JOURS: lundi HEURES: De; 9h à: 12h mardi De: 9h à: 12h mercredi De: 9h à: 12h pudi pudi De: 9h à: 12h pudi	Au plus tard le 9 mars 2018, soit 3
mardi mercredi jeudi pedi pedi pedi pedi pedi pedi pedi pe	Jours availt to solutin.
mardi mercredi jeudi pedi pedi pedi pedi pedi pedi pedi pe	De: 13 h à: 16 h 30
mercredi jeudi De: 9h à: 12h vendredi De: 9h à: 12h NOTER - Le vendredi 2018 03 09 année mois jour B. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le : 2018 04 08 à 20 h année mois jour 4. j'ai nommé pour agir à tître de secrétaire d'élection : Linda Simard 5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Président d'élection Adresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche Paris de la candidature Adresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche	De: 13 h à: 16 h 30
pe : 9 h à : 12 h NOTER - Le vendredi 2018 03 09 année mois jour Be bureau sera ouvert de 9 année mois jour année mois jour 2018 04 08 année mois jour 2018 04 01 année mois jour 2018 04 01 année mois jour 2018 04 01 année mois jour Al j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Linda Simard 3. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Linda Simard 3. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	De: 13 h à: 16 h 30
vendredi De: 9 h à: 12 h NOTER - Le vendredi S. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le : 2018 04 08	De: 13 h à: 16 h 30
A NOTER - Le vendredi 2018 03 09 le bureau sera ouvert de 9 3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le : 2018 04 08 de 10 h année mois jour 4. j'ai nommé pour agir à tître de secrétaire d'élection : Linda Simard 5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Linda S 6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	De: à:
Adresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche l'adresse et au numéro de	n sera tenu le : de 12 h à 20 h
5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Linda S. Président d'élection Adresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche Linda S. Président d'élection Adresse : 610 rue Lévesque bureau 205, Larouche	
Président d'élection S. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	dayrad
S. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	imard
joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	Adjoint
cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de	esse : 610 rue Lévesque
	reau 205, Larouche
telephone sulvants.	418 695-2201
Ind. rég. Numéro de <u>téléphone</u>	Ind. rég. Numéro de téléphone
Standards	Au plus tard le 23 février 20
Signature Donné à Larouche	, le 2018 02 10
Minicipalité/	année mois jou
Mullu Vu(NU Président d'élection	